

APPEL A CANDIDATURE
PROGRAMME POINT SUD 2018

Les chercheurs, les institutions scientifiques et les fondations pour la recherche basés en Allemagne œuvrent avec succès au-delà des frontières établies par les anciennes puissances coloniales majeures. Non seulement ces chercheurs dépassent les barrières nationales et linguistiques, mais ils ont su encourager les échanges entre différentes traditions de pensée. C'est pourquoi l'université allemande peut apporter une contribution importante à l'élaboration d'une science postcoloniale.

À cette fin, l'Université Goethe de Francfort et la Fondation allemande pour la recherche (DFG) ont convenu de créer le « Programme Point Sud » en 2009, un cadre où des activités relatives aux sciences sociales et humaines sont organisées. Ce faisant, la DFG couvre les frais de voyage et de séjour des participants. L'organisation des ateliers et conférences du programme reposent sur un réseau scientifique. En plus de l'Université Goethe et l'Institut des études avancées à Nantes, les institutions membres de ce réseau en Afrique sont :

- Centre africain de recherche sur les traites et les esclavages (CARTE) et l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal
- Centro de Estudos Africanos, Universidade Eduardo Mondlane, Maputo, Mozambique
- Centre de recherches en politiques et développement des espaces et sociétés de l'Afrique subsaharienne (CERGOP) et l'Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
- Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), Institut des sciences des sociétés (INSS) et l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso
- Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et de développement local (LASDEL) et l'Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger
- Point Sud – Centre de recherche pour le savoir local et l'Université de Bamako, Mali
- Stellenbosch Institute for Advanced Study (STIAS) et l'Université, l'Afrique du Sud

Les activités du programme sont organisées en collaboration avec ces institutions. En raison des conditions climatiques, la période qui va d'octobre à mars est la mieux indiquée pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le Sénégal est envisageable d'octobre à juin, tandis que la période de juin à septembre est recommandable pour le Gabon. Quant à l'Afrique du Sud, l'organisation des ateliers est possible dans toute l'année.

Le programme est ouvert à tous les chercheurs basés en Allemagne travaillant sur des thèmes liés à l'Afrique. Les chercheurs et chercheurs employés dans les universités allemandes sont responsables des activités individuelles prévues. Aucune restriction de nationalité n'est prévue pour les participants. Co-requérants de l'Afrique, l'Europe est le reste du monde sont le bienvenue. Un comité de pilotage choisit les différentes activités individuelles proposées par les requérants pour en faire une demande globale adressée à la DFG qui ensuite évalue la demande. Le requérant de la demande collective est membre de l'Université de Francfort, qui préside le comité de pilotage.

Sont membre du comité:

- Prof. Dr. Rose Marie Beck, Université de Leipzig,
- Prof. Dr. Mamadou Diawara, Président du Comité, Université de Francfort/Main,
- Prof. Dr. Andreas Eckert, Université de Humboldt à Berlin,
- Dr. Anke Hoeffler, Université d'Oxford,
- Prof. Dr. Bernard Lategan, STIAS Stellenbosch,
- Prof. Dr. Birgit Meyer, Université d'Utrecht,
- Prof. Dr. Dieter Neubert, Université de Bayreuth.

Les financements seront accordés en fonction des critères généraux ci-après :

- Sont éligibles: des formules classiques comme les conférences, séminaires, ateliers, écoles doctorales, « summer schools » ou « field schools ». En outre, la proposition des formules innovatrices comme les ateliers de développement de projet (« project development workshops ») ou des rencontres en vue d'élaborer de nouveaux sujets ou projets de recherche doit être encouragée.
- Un des objectifs essentiels du programme est de tisser des relations durables avec des chercheurs, des institutions et des réseaux scientifiques. Pour ce faire, des ateliers ou conférence organisés par des chercheurs qui ont déjà participé au programme et qui approfondissent leur sujet sont encouragés. Un appel sera lancé à des réseaux de postdoctorants ou de jeunes chercheurs pour proposer deux ateliers consécutifs avec les mêmes participants (max. 15-20) pendant les deux prochains périodes d'activités (2018 et 2019). Évidemment, le financement du deuxième atelier dépendra du succès du premier.
- Bien que le programme s'adresse d'abord aux sciences sociales et aux sciences humaines, les initiatives multidisciplinaires, en particulier celles qui impliquent les sciences naturelles et la médecine sont vivement encouragées. Aucune restriction thématique n'est prévue, dès lors que la référence à l'Afrique est claire.
- Les réunions internes de projets de recherche, « project finding missions », les réunions de planification, l'initiation à la recherche sur le terrain d'un institut particulier ne peuvent être financées.
- L'Université de Francfort met à la disposition du Programme Point Sud un coordinateur scientifique qui aidera les requérants à rédiger leurs projets et veillera au bon déroulement des activités y afférents. Enfin, l'organisation des voyages et séjours des participants ainsi que le compte rendu financier de chaque activité échoient à l'Université de Francfort, afin de soulager les requérants de toute charge logistique. Les fonds seront versés directement à l'Université de Francfort et gérés par celle-ci.

L'évaluation par les membres du comité se fait d'après les critères suivants :

- la qualité novatrice du contenu et/ou la formule de la demande,
- l'interdisciplinarité,
- la coopération avec les chercheurs et institutions en Afrique,
- la prise en compte de jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants,
- le respect du critère du genre dans le choix des participants,
- la durabilité des activités par la publication des résultats, la création de nouveaux réseaux, afin de lancer de futures activités comme les écoles d'été,
- la nature du rapport au lieu où la conférence se tient, ou à l'institution membre du réseau.

Les requérants doivent choisir le lieu et l'institution partenaire du réseau en Afrique ou elles/ils souhaitent organiser leur atelier. Ce choix doit être justifié. Toutefois, la décision finale relève de la compétence du comité de pilotage.

Le lien entre la requête et l'institution concernée en Afrique peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'un contact direct du requérant avec les chercheurs et les institutions scientifiques locales qui peuvent ensuite participer à l'atelier. Ils sont explicitement les bienvenus en qualité de co-requérants. Une autre forme serait la participation de représentants de la société civile locale à l'atelier ou à la conférence, ou la visite des institutions locales comme un hôpital, une station de télévision ou un projet de développement ainsi que des discussions

avec des représentants des institutions privés ou étatiques. Si les potentiels requérants ne disposent pas des contacts nécessaires, ils peuvent bénéficier de l'assistance du Programme Point Sud.

Un aspect central du programme est d'associer les universités locales aux activités sous forme de conférences-débats animées par des participants. Pour ce faire, les conférenciers concernés peuvent prolonger leur séjour de deux à trois jours.

Les demandes qui prévoient un échange sud-sud avec des chercheurs de pays africains anglophone ou lusophone, d'Amérique Latine ou d'Asie, ainsi que les ateliers qui s'adressent aux jeunes sont particulièrement appréciées. Un objectif central du programme c'est d'opposer des perspectives du sud avec celles du nord dans le but de contribuer à une réflexion critique sur la production du savoir.

La requête doit être structurée comme suit:

- 1. Titre
- 1.1 Requérants (Nom, discipline et affiliation institutionnelle)
- 1.2 Sujet et objectif (max. 2 pages)
- 1.3 Formule et organisation (max. 2 pages). Cette partie de la demande doit inclure un horaire et plan de travail. De plus, les requérants sont priés de préciser le lieu et l'institution du réseau où ils souhaitent organiser leur atelier, les types de rapports avec le lieu et l'université choisie, comment veulent-ils surmonter les barrières linguistiques (anglo-, franco-, lusophone) éventuelles, et la forme de publication des résultats de leurs activités ou comment créent-ils un nouveau réseau scientifique.
- 1.4 Participants (max. 1 page). La demande doit inclure une liste de participants prévus précisant leurs statuts académiques, disciplines et leurs affiliations institutionnelles. Si les requérants veulent travailler avec un appel à contributions, le nombre total de participants prévus doit être mentionné ainsi que leurs provenances (combien de participants de l'Europe, l'Afrique etc. sont prévues) et le mode de circulation de l'appel. Afin de garantir un échange fructueux, le nombre de participants de l'atelier est en moyenne 25 personnes.
- 1.5 Profil scientifique et publications du requérant (max. une demie page par personne). Prière de se limiter aux travaux actuels et aux publications qui ont trait au thème de la conférence ou de l'atelier.
- Mise en forme: Times New Roman, taille de caractères 12 points, interligne simple

Un calcul des coûts n'est pas nécessaire au dossier. Une bibliographie de l'état actuel de la recherche sur le thème proposé n'est pas nécessaire également.

Le plan de travail pour la période 2018 est ce qui suit :

- Dépôt du projet d'un maximum de six pages, le 6 juin 2017 au plus tard à l'adresse : scholze@em.uni-frankfurt.de
- Prière de prendre contact avec Mr. Scholze le plus tôt possible en lui communiquant une première version du projet, afin de recevoir des conseils.
- Sélection des projets : 20 juin 2017
- Dépôt de la demande collective à la DFG : 14 juillet 2017
- Les projets retenus peuvent être mis en œuvre à partir de janvier/février 2018.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Dr. Marko Scholze, scholze@em.uni-frankfurt.de, Tél. : +49 (0) 69-798-33230, 030-80935760 ou +49 (0)1601035354. Veuillez-vous référer aussi à notre site web : www.pointsud.org